

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats financiers du Mouvement Desjardins pour l'année 2025

Faits saillants de l'exercice financier 2025

3 811 M\$

Excédents avant
ristournes aux
membres

505 M\$

Ristournes
aux membres

133 M\$

Commandites, dons
et bourses d'études

23,7 %

Ratio de fonds
propres de la
catégorie 1A

510,2 G\$

Actif

Faits saillants du quatrième trimestre de 2025

1 058 M\$

Excédents avant
ristournes aux
membres

166 M\$

Ristournes
aux membres

45 M\$

Commandites, dons
et bourses d'études

**Desjardins nommé
Institution bancaire de
l'année 2025 au
Canada selon le
magazine *The Banker***

Le Mouvement Desjardins présente des résultats qui témoignent de sa force collective, au bénéfice des membres, des clients et des communautés

Lévis, le 24 février 2026 – Les résultats qu'annonce aujourd'hui le Mouvement Desjardins lui confèrent tous les leviers nécessaires pour poursuivre sa mission de contribuer au développement des communautés et d'accompagner ses membres et clients dans leur autonomie financière. Pour l'exercice financier 2025, la provision pour ristournes atteint 505 M\$, comparativement à 437 M\$ pour l'exercice 2024, soit une hausse de 15,6 %. Les remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études se situent à 133 M\$, dont 69 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.

Le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 3 811 M\$ pour l'exercice financier 2025, en hausse de 455 M\$, ou 13,6 %, par rapport à ceux de l'exercice 2024. Cette augmentation s'explique notamment par la performance du secteur Particuliers et Entreprises, qui a bénéficié d'une hausse du revenu net d'intérêts liée principalement à la croissance des affaires, compensée en partie par une augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit. Le secteur Gestion du patrimoine et Assurance de personnes enregistre une progression des autres revenus ainsi qu'une hausse du revenu net lié aux activités d'assurance, attribuable notamment à l'évolution favorable des marchés financiers. Quant au secteur de l'Assurance de dommages, il affiche une bonne performance, similaire à celle réalisée en 2024. La croissance des excédents est atténuée par une hausse des frais autres que d'intérêts, permettant de soutenir la croissance des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients. Par ailleurs, Desjardins a poursuivi ses efforts pour diversifier ses sources de financement en réalisant un nombre record d'émissions obligataires sous six devises différentes.

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2025, le Mouvement Desjardins enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 1 058 M\$, en hausse de 232 M\$ par rapport à ceux de la même période en 2024. Mentionnons notamment l'augmentation du revenu net d'intérêts en lien avec la croissance des affaires, la progression des autres revenus, ainsi que la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit pour le secteur Particuliers et Entreprises. De plus, la hausse du résultat financier d'assurance net lié principalement à l'évolution favorable des marchés financiers a contribué positivement à la performance du secteur Gestion du patrimoine et Assurance de personnes. Soulignons enfin que les initiatives visant à soutenir la croissance des activités et le rehaussement de l'offre de services aux membres et clients expliquent l'augmentation des frais autres que d'intérêts.

« Les résultats que nous annonçons sont portés par la confiance de plus de 10 millions de membres et clients partout au Canada. Cette année, nous rehaussons la ristourne de près de 16 %, pour l'établir à 505 M\$. Cela reflète la force du modèle coopératif et notre volonté de grandir tout en restant fidèles à notre mission et dans le respect de nos valeurs. Plus Desjardins progresse, plus les retombées générées profitent concrètement aux personnes et aux communautés. Cette performance nous donne les moyens de continuer d'investir là où ça compte, au bénéfice du développement économique et social partout au pays. », a déclaré Denis Dubois, président et chef de la direction.

Soutenir la santé, l'entrepreneuriat et l'innovation partout au Québec et en Ontario

Grâce au [Fonds du grand Mouvement](#), visant à soutenir les milieux sur les plans sociaux et économiques, Desjardins contribue au développement des communautés et à leur vitalité économique. Depuis 2017, près de 1 000 projets ont été soutenus, totalisant des engagements de 228 M\$ dans l'ensemble des régions du Québec et en Ontario. Desjardins appuiera, d'ici 2027, des projets qui touchent directement la vie des gens dans différents domaines, comme l'environnement, la santé, l'éducation, l'entrepreneuriat, l'habitation, la diversité, la culture, le sport, et l'innovation, ce qui portera le total à 280 M\$.

Le Fonds du Grand Mouvement a appuyé au cours de l'année 2025 de nombreuses initiatives, comme l'agrandissement de [la Maison Stéphane Fallu](#) pour offrir un nouveau pavillon aux jeunes femmes, la [Fondation Michel-Sarrazin](#) pour améliorer les soins palliatifs, ou encore une contribution à trois organismes du secteur de la santé en Ontario, notamment la [Fondation de l'Hôpital d'Ottawa](#). Mentionnons aussi un appui à [Technum Québec](#) et [Cybereco](#) afin d'accélérer l'innovation en microélectronique et de renforcer la cybersécurité. Le Fonds a également permis de soutenir des entreprises en démarrage en technologies climatiques avec [Cycle Momentum](#), confirmant son rôle clé dans le développement économique et social des communautés.

10 000 logements d'ici 2028

Pour répondre à la crise du logement, Desjardins intensifie son engagement et vise la création de plus de [10 000 logements](#) face à la crise de l'abordabilité d'ici 2028. Cette ambition marque une évolution majeure de l'Initiative Logement abordable Desjardins, lancée en 2022, qui visait 3 000 logements. Cette initiative, appuyée par des partenariats publics et privés et un modèle de financement novateur, permettra d'offrir des solutions concrètes à des milliers de familles, d'étudiants et de personnes seules, tout en favorisant une société plus inclusive et solidaire.

En date du 31 décembre 2025, 1 861 logements sont déjà en exploitation et 2 722 logements supplémentaires sont en réalisation.

En juillet dernier était lancé le [fonds Amplifier](#), un levier de financement de 50 M\$, géré par Desjardins Capital et destiné à accélérer le développement de logements abordables à faible empreinte environnementale.

The Banker nomme Desjardins Institution bancaire de l'année au Canada

Le Mouvement Desjardins a été nommé [Institution bancaire de l'année \(Bank of the Year\)](#) (lien en anglais seulement) au Canada en 2025 par le magazine *The Banker*. Ce prestigieux prix souligne la performance remarquable de Desjardins en matière d'innovation numérique et de finance durable, et il est d'autant plus significatif qu'il a été remporté en tant que coopérative financière.

Une assurance pour aider les PME à faire face aux risques numériques

Dans un contexte où les cybermenaces évoluent rapidement et où les petites et moyennes entreprises (PME) sont de plus en plus ciblées, Desjardins a lancé [CyberSuite Plus](#) qui propose une offre d'assurance complète pensée pour les PME et regroupant plusieurs garanties essentielles, dont de nouvelles protections conçues précisément pour lutter contre la fraude.

Plus de 10 millions de membres et clients : un reflet de l'impact de Desjardins à travers le pays

Desjardins compte désormais plus de 10 millions de membres et clients, un nombre qui reflète la réalité de ses relations d'affaires et sa portée pancanadienne. Cela témoigne de la croissance des affaires soutenue de Desjardins partout au Canada, portée par l'expansion de ses services et l'élargissement continu de sa présence auprès des membres et clients. De ce nombre, font maintenant partie certains détenteurs de produits, principalement les personnes assurées par l'assurance collective ou participantes à des régimes d'épargne-retraite collective, alors que Desjardins entretient des interactions significatives avec eux. Ce nombre reflète pleinement l'étendue réelle et l'impact de Desjardins à travers le pays.

Faits saillants financiers

Comparaison de l'exercice 2025 à celui de 2024 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 3 811 M\$, en hausse de 455 M\$, ou de 13,6 %.
- Revenu net total de 16 308 M\$, en hausse de 1 648 M\$, ou de 11,2 %.
 - Revenu net d'intérêts de 8 279 M\$, en hausse de 808 M\$, ou de 10,8 %, en raison principalement de la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises.
 - Résultat des activités d'assurance de 2 117 M\$, en hausse de 30 M\$.
 - Résultat financier d'assurance net de 974 M\$, en hausse de 179 M\$, ou de 22,5 %, provenant principalement de l'évolution favorable des marchés financiers.
 - Autres revenus de 4 938 M\$, en hausse de 631 M\$, ou de 14,7 %, en raison notamment de la croissance des actifs sous gestion et sous administration.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 688 M\$, comparativement à 597 M\$ en 2024. La dotation de 2025 reflète une migration défavorable de la qualité du crédit et une hausse du volume dans les portefeuilles de prêts.
- Frais autres que d'intérêts bruts de 11 637 M\$, en hausse de 992 M\$, ou de 9,3 %, comparativement à 2024. Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des frais liés au personnel, essentiellement attribuable à l'indexation des salaires ainsi qu'à la rémunération liée à la performance. On constate également une hausse des honoraires et des frais liés à la technologie, permettant de soutenir la croissance des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽¹⁾ de 638 M\$, en hausse de 81 M\$, ou de 14,5 %.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 5.

Autres faits saillants :

- Le Mouvement Desjardins maintient une solide capitalisation, en conformité avec les exigences de Bâle III.
 - Ratio de fonds propres de la catégorie 1A⁽¹⁾ de 23,7 %, comparativement à 22,2 % au 31 décembre 2024.
 - Ratio de fonds propres total⁽¹⁾ de 26,1 %, comparativement à 24,2 % au 31 décembre 2024.
- Croissance de 8,3 % de l'actif total depuis le 31 décembre 2024 pour totaliser 510,2 G\$ au 31 décembre 2025.
- Le conseil d'administration a approuvé, le 12 décembre 2025, le paiement d'intérêts aux détenteurs de parts de capital F, pour un montant de 234 M\$.
- Plusieurs émissions de titres ont été réalisées durant l'année, notamment dans le cadre du programme législatif d'obligations sécurisées, du programme de billets à moyen terme multidevises, du programme de billets à moyen terme canadiens et conformément au Cadre des obligations durables Desjardins ainsi que du programme de billets admissibles comme fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) canadien.
- En octobre 2025, l'agence de notation Standard & Poor's a confirmé le maintien des cotes des instruments émis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) tout en conservant leur perspective à « stable ».
- En novembre 2025, l'agence de notation Moody's a confirmé le maintien des cotes des instruments émis par la Fédération tout en conservant leur perspective à « stable ».

Comparaison du quatrième trimestre de 2025 à celui de 2024 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 1 058 M\$, en hausse de 232 M\$, ou de 28,1 %.
- Revenu net total de 4 413 M\$, en hausse de 455 M\$, ou de 11,5 % :
 - Revenu net d'intérêts de 2 151 M\$, en hausse de 189 M\$, ou de 9,6 %, en raison principalement de la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises.
 - Résultat des activités d'assurance de 694 M\$, en baisse de 94 M\$, provenant de la hausse des charges liées aux sinistres de l'exercice en cours en assurance automobile et de biens du côté du secteur Assurance de dommages.
 - Résultat financier d'assurance net de 224 M\$, en hausse de 130 M\$, en raison de l'évolution favorable des marchés financiers.
 - Autres revenus de 1 344 M\$, en hausse de 230 M\$, ou de 20,6 %, en raison de pertes sur disposition enregistrées en 2024, ainsi que de la croissance des actifs sous gestion et sous administration.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 163 M\$, reflétant une migration défavorable de la qualité du crédit pour le quatrième trimestre de 2025. La dotation de 272 M\$ au quatrième trimestre de 2024 découlait d'une migration défavorable de la qualité du crédit et d'ajustements aux informations prospectives.
- Frais autres que d'intérêts bruts de 3 172 M\$, en hausse de 304 M\$, ou de 10,6 %, par rapport au quatrième trimestre de 2024. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des frais liés au personnel, des commissions, des frais liés à la technologie et des honoraires, lesquels ont permis de soutenir la croissance des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽²⁾ de 211 M\$, en hausse de 68 M\$, ou 47,6 %.

⁽¹⁾ En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

⁽²⁾ Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page suivante.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada (Normes internationales d'information financières (IFRS)) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesure financière non conforme aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

Mesure financière non conforme aux PCGR

La mesure financière non conforme aux PCGR utilisée par le Mouvement Desjardins dans ce communiqué de presse et pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peut ne pas être directement comparable à toute mesure prescrite par les PCGR. Elle est définie ci-après :

Retour aux membres et à la collectivité

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, le Mouvement Desjardins accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière. Le retour aux membres et à la collectivité, qui est utilisé afin de présenter le montant global retourné à la communauté, est composé des ristournes aux membres et des commandites, des dons et des bourses d'études et constitue une mesure financière non conforme aux PCGR.

Le tableau « Faits saillants financiers » à la page suivante fournit des renseignements plus détaillés sur le retour aux membres et à la collectivité.

Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers. Le Mouvement Desjardins utilise certaines mesures financières supplémentaires, et la composition de celles-ci est présentée dans le glossaire du rapport de gestion annuel 2025 aux pages 111 à 116.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Aux ou pour les périodes de trois mois terminées le			Aux 31 décembre ou pour les exercices terminés le 31 décembre	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024 ⁽¹⁾	2025	2024 ⁽¹⁾
Résultats					
Revenu net d'intérêts	2 151 \$	2 137 \$	1 962 \$	8 279 \$	7 471 \$
Revenu net lié aux activités d'assurance	918	804	882	3 091	2 882
Autres revenus	1 344	1 181	1 114	4 938	4 307
Revenu net total	4 413	4 122	3 958	16 308	14 660
Dotation à la provision pour pertes de crédit	163	112	272	688	597
Frais autres que d'intérêts nets	2 910	2 537	2 659	10 641	9 706
Excédents avant ristournes aux membres ⁽²⁾	1 058 \$	1 115 \$	826 \$	3 811 \$	3 356 \$
Apport aux excédents par secteurs d'activité ⁽³⁾					
Particuliers et Entreprises	500 \$	584 \$	293 \$	1 853 \$	1 605 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	188	174	80	756	633
Assurance de dommages	381	331	453	1 053	1 074
Autres	(11)	26	—	149	44
	1 058 \$	1 115 \$	826 \$	3 811 \$	3 356 \$
Retour aux membres et à la collectivité ⁽⁴⁾					
Ristournes aux membres	166 \$	113 \$	107 \$	505 \$	437 \$
Commandites, dons et bourses d'études ⁽⁵⁾	45	28	36	133	120
	211 \$	141 \$	143 \$	638 \$	557 \$
Indicateurs					
Rendement des capitaux propres ⁽⁶⁾	9,7 %	10,6 %	8,2 %	9,3 %	9,0 %
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽⁶⁾	0,19	0,14	0,38	0,22	0,22
Prêts dépréciés bruts/prêts bruts ⁽⁶⁾	0,85	0,86	0,81	0,85	0,81
Ratio d'efficience – Particuliers et Entreprises ⁽⁶⁾	70,2	66,2	73,1	69,8	70,8
Primes d'assurance et de rentes – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁶⁾	1 678 \$	1 560 \$	1 585 \$	6 496 \$	6 890 \$
Marge sur services contractuels (MSC) au bilan – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁷⁾	2 385	2 489	2 585	2 385	2 585
Primes souscrites directes – Assurance de dommages ⁽⁶⁾	1 905	2 177	1 830	7 996	7 565
Bilan et hors bilan					
Actif	510 242 \$	511 856 \$	470 942 \$	510 242 \$	470 942 \$
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	314 703	312 251	289 597	314 703	289 597
Dépôts	329 494	324 039	300 946	329 494	300 946
Capitaux propres	42 312	41 911	38 690	42 312	38 690
Biens sous administration ⁽⁶⁾	673 007	670 286	600 968	673 007	600 968
Biens sous gestion ⁽⁶⁾	122 756	119 268	104 220	122 756	104 220
Mesures des fonds propres					
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A ⁽⁸⁾	23,7 %	23,1 %	22,2 %	23,7 %	22,2 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1 ⁽⁸⁾	23,7	23,1	22,2	23,7	22,2
Ratio du total des fonds propres ⁽⁸⁾	26,1	25,6	24,2	26,1	24,2
Ratio TLAC ⁽⁹⁾	35,8	34,9	32,9	35,8	32,9
Ratio de levier ⁽⁸⁾	7,8	7,5	7,6	7,8	7,6
Ratio de levier TLAC ⁽⁹⁾	11,6	11,2	11,2	11,6	11,2
Actifs pondérés en fonction des risques ⁽⁹⁾	153 681 \$	153 868 \$	149 621 \$	153 681 \$	149 621 \$
Ratio de liquidité à court terme ⁽¹⁰⁾	178 %	167 %	165 %	178 %	165 %
Ratio structurel de liquidité à long terme ⁽¹⁰⁾	132	132	129	132	129
Autres renseignements					
Nombre d'employés et d'employées (équivalent temps plein)	52 515	52 093	50 792	52 515	50 792

(1) Certaines données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

(2) Le détail par poste est présenté à l'état des résultats des états financiers combinés.

(3) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 29 « Information sectorielle » des états financiers combinés.

(4) Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 5.

(5) Dont 25 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (14 M\$ au troisième trimestre de 2025, 23 M\$ au quatrième trimestre de 2024, 69 M\$ en 2025 et 65 M\$ en 2024).

(6) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir le glossaire dans le rapport de gestion annuel 2025 aux pages 111 à 116.

(7) MSC au bilan de 2 599 M\$ (2 838 M\$ au 31 décembre 2024) présentée nette de la réassurance d'un montant de 214 M\$ (253 M\$ au 31 décembre 2024). Inclus aux postes « Passifs des contrats d'assurance » et « Actifs (passifs) des contrats de réassurance » du bilan combiné. Pour plus de renseignements, voir la note complémentaire 16 « Contrats d'assurance et de réassurance » des états financiers combinés.

(8) En vertu de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

(9) En vertu de la Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) émise par l'AMF et fondée sur les actifs pondérés en fonction des risques et sur les expositions aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

(10) En vertu de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités de l'AMF.

Analyse des résultats des secteurs d'activité

SECTEUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les exercices terminés le 31 décembre	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024 ⁽¹⁾	2025	2024 ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêts	2 014 \$	2 007 \$	1 837 \$	7 759 \$	7 134 \$
Autres revenus	743	650	632	2 735	2 333
Revenu net total	2 757	2 657	2 469	10 494	9 467
Dotation à la provision pour pertes de crédit	153	112	272	680	599
Frais autres que d'intérêts bruts	1 935	1 758	1 804	7 320	6 702
Impôts sur les excédents	169	203	100	641	561
Excédents avant ristournes aux membres	500 \$	584 \$	293 \$	1 853 \$	1 605 \$

⁽¹⁾ Certaines données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

Comparaison des exercices 2025 et 2024

Les excédents avant ristournes aux membres sont de 1 853 M\$ pour l'exercice 2025, en hausse de 248 M\$, ou de 15,5 %, par rapport à 2024.

Le revenu net total est de 10 494 M\$, en hausse de 1 027 M\$, ou de 10,8 %.

- Le revenu net d'intérêts est de 7 759 M\$, en hausse de 625 M\$, ou de 8,8 %. Cette progression s'explique principalement par la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises.
- Les autres revenus sont de 2 735 M\$, en hausse de 402 M\$ ou de 17,2 %. Cette augmentation s'explique notamment par des pertes sur disposition de titres enregistrées en 2024 et la fluctuation moins défavorable liée aux instruments financiers dérivés. De plus, on constate une croissance des volumes d'affaires des activités de paiement par cartes de crédit.

La dotation à la provision pour pertes de crédit est de 680 M\$, comparativement à 599 M\$ pour l'exercice 2024. La dotation de 2025 reflète une migration défavorable de la qualité du crédit et une hausse du volume dans les portefeuilles de prêts.

Les frais autres que d'intérêts bruts sont de 7 320 M\$, en hausse de 618 M\$, ou de 9,2 %, en raison de l'augmentation des frais liés au personnel, à la technologie et des honoraires permettant de soutenir la croissance des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients.

Résultats pour le quatrième trimestre

Les excédents avant ristournes aux membres du quatrième trimestre de 2025 sont de 500 M\$, en hausse de 207 M\$, par rapport à la même période en 2024, en raison principalement de l'augmentation du revenu net d'intérêts et des autres revenus, ainsi que de la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit. Cette augmentation a été contrebalancée, en partie, par une hausse des frais autres que d'intérêts bruts permettant de soutenir la croissance des activités et de rehausser l'offre de service aux membres et clients.

SECTEUR GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les exercices terminés le 31 décembre	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024 ⁽¹⁾	2025	2024 ⁽¹⁾
<i>(en millions de dollars)</i>					
Revenu net d'intérêts	76 \$	78 \$	70 \$	292 \$	231 \$
Résultat des activités d'assurance	150	118	142	617	590
Résultat financier d'assurance net	136	108	25	498	357
Revenu net lié aux activités d'assurance	286	226	167	1 115	947
Autres revenus	775	717	673	2 879	2 616
Revenu net total	1 137	1 021	910	4 286	3 794
Dotation à la provision pour pertes de crédit	4	—	1	3	4
Frais autres que d'intérêts					
Frais autres que d'intérêts bruts	976	889	843	3 649	3 332
Frais autres que d'intérêts inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance ⁽²⁾	(83)	(82)	(48)	(324)	(327)
Frais autres que d'intérêts nets	893	807	795	3 325	3 005
Impôts sur les excédents	52	40	34	202	152
Excédents nets de l'exercice	188 \$	174 \$	80 \$	756 \$	633 \$

⁽¹⁾ Certaines données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

⁽²⁾ Représentent les frais autres que d'intérêts directement liés à l'exécution des contrats d'assurance qui sont présentés sous la rubrique « Résultat des activités d'assurance ».

Comparaison des exercices 2025 et 2024

Au terme de l'exercice financier 2025, les excédents nets sont de 756 M\$, en hausse de 123 M\$ par rapport à 2024.

Le revenu net total est de 4 286 M\$, en hausse de 492 M\$, ou de 13,0 %.

- Le revenu net d'intérêts est de 292 M\$, en hausse de 61 M\$, ou de 26,4 %, en raison de la croissance des affaires.
- Le résultat des activités d'assurance est de 617 M\$, en hausse de 27 M\$, ou de 4,6 %, en raison de la mise à jour d'hypothèses actuarielles ayant un effet globalement favorable, ainsi que de la croissance des affaires.
- Le résultat financier d'assurance net est de 498 M\$, en hausse de 141 M\$, ou de 39,5 %. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'évolution favorable des marchés financiers, ainsi qu'à la variation négative de la juste valeur de certains titres de placement en infrastructures au cours de l'exercice comparatif.
- Les autres revenus sont de 2 879 M\$, en hausse de 263 M\$, ou de 10,1 %, provenant essentiellement de la croissance des actifs sous gestion et sous administration. Cette augmentation est atténuée par un gain sur disposition d'un placement constaté en 2024.

Les frais autres que d'intérêts bruts sont de 3 649 M\$, en hausse de 317 M\$, ou de 9,5 %, en raison principalement de l'augmentation des dépenses de commissions en lien avec la croissance des actifs sous gestion et sous administration, ainsi que de la hausse des frais liés au personnel, à la technologie et aux initiatives stratégiques.

Résultats pour le quatrième trimestre

Les excédents nets du quatrième trimestre de 2025 sont de 188 M\$, en hausse de 108 M\$ par rapport à la même période en 2024, en raison essentiellement de l'évolution favorable des marchés financiers. Cette augmentation est atténuée par l'expérience moins favorable en assurance collective.

SECTEUR ASSURANCE DE DOMMAGES

	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les exercices terminés le 31 décembre	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024 ⁽¹⁾	2025	2024 ⁽¹⁾
<i>(en millions de dollars)</i>					
Résultat des activités d'assurance	542 \$	413 \$	628 \$	1 474 \$	1 460 \$
Résultat financier d'assurance net	103	146	79	428	404
Revenu net lié aux activités d'assurance	645	559	707	1 902	1 864
Autres revenus (pertes)	(2)	(3)	25	(14)	16
Revenu net total	643	556	732	1 888	1 880
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	6	—	(1)	5	(6)
Frais autres que d'intérêts					
Frais autres que d'intérêts bruts	311	285	294	1 177	1 085
Frais autres que d'intérêts inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance ⁽²⁾	(185)	(170)	(169)	(703)	(644)
Frais autres que d'intérêts nets	126	115	125	474	441
Impôts sur les excédents	130	110	155	356	371
Excédents nets de l'exercice	381 \$	331 \$	453 \$	1 053 \$	1 074 \$

⁽¹⁾ Certaines données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

⁽²⁾ Représentent les frais autres que d'intérêts directement liés à l'exécution des contrats d'assurance qui sont présentés sous la rubrique « Résultat des activités d'assurance ».

Comparaison des exercices 2025 et 2024

Les excédents nets de l'exercice 2025 sont de 1 053 M\$, en baisse de 21 M\$ par rapport à 2024.

Le revenu net total est de 1 888 M\$, en hausse de 8 M\$.

- Le résultat des activités d'assurance est de 1 474 M\$, en hausse de 14 M\$, en raison essentiellement de la croissance des primes en assurance automobile et de biens, ainsi qu'aux affaires découlant de l'acquisition de La Compagnie d'assurance de l'Île-du-Prince-Édouard. De plus, les charges afférentes aux sinistres liés aux catastrophes et événements majeurs ont été inférieures à celles de 2024. Cette variation a été compensée par les charges afférentes aux sinistres pour l'exercice en cours supérieures.
- Le résultat financier d'assurance net est de 428 M\$, en hausse de 24 M\$, ou de 5,9 %, en raison notamment de l'effet de la désactualisation des passifs nets au titre des sinistres survenus inférieur, compensé en partie par des gains nets sur actions inférieurs à ceux de l'exercice 2024.
- Les autres pertes sont de 14 M\$, comparativement à des revenus de 16 M\$ en 2024.

Les frais autres que d'intérêts bruts sont de 1 177 M\$, en hausse de 92 M\$, ou de 8,5 %, en raison principalement de l'augmentation des frais liés à la technologie et de l'indexation des salaires.

Résultats pour le quatrième trimestre

Les excédents nets du quatrième trimestre de 2025 sont de 381 M\$, en baisse de 72 M\$, par rapport au quatrième trimestre de 2024, en raison de la hausse des charges afférentes aux sinistres de l'exercice en cours essentiellement attribuable à l'assurance automobile et de biens. Par ailleurs, on constate une progression des revenus des activités d'assurance essentiellement attribuable à la croissance des primes en assurance automobile et de biens.

RUBRIQUE AUTRES

Comparaison des exercices 2025 et 2024 et des résultats pour le quatrième trimestre

Les excédents nets pour l'exercice 2025 sont de 149 M\$, par rapport à 44 M\$ pour l'exercice 2024. Pour le quatrième trimestre de 2025, le déficit net est de 11 M\$, comparativement à un résultat à l'équilibre pour la période correspondante de 2024. La rubrique Autres inclut principalement les activités de trésorerie ainsi que les éliminations des soldes intersectoriels nécessaires à la préparation des états financiers combinés.

Des informations financières plus détaillées sont présentées dans le rapport de gestion annuel et les états financiers combinés annuels 2025 du Mouvement Desjardins, disponibles sur le site Web de [Desjardins](https://www.desjardins.com) ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](https://www.desjardins.com) est la coopérative financière la plus importante au Canada et la 8^e au monde, avec un actif de 510,2 milliards de dollars au 31 décembre 2025. Desjardins a été nommé parmi les meilleurs employeurs au Canada par le magazine *Forbes* ainsi que par Mediacorp. Le magazine *The Banker* en a aussi fait son Institution bancaire de l'année 2025 (*Bank of the Year*) au Canada. Le Mouvement Desjardins mise sur la compétence de plus de 57 500 employés, pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises. Il offre une gamme complète de produits et de services par l'intermédiaire de son vaste réseau de points de service, de ses plateformes virtuelles et de ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant au nombre des institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent de temps à autre des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Des énoncés prospectifs se retrouvent dans le présent communiqué de presse et peuvent aussi être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. De plus, des représentants du Mouvement peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, sa vision, ses activités, ses cibles et engagements, ses stratégies pour les atteindre, ses résultats et sa situation financière, la conjoncture économique et celle des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ainsi que le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « échéancier », « perspective », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « avoir comme but », « estimer », « planifier », « projeter », « anticiper », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d'expressions comparables, dans toutes leurs variantes grammaticales.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs, y compris ceux mentionnés dans ce communiqué de presse. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque, de même que des autres incertitudes et événements potentiels, y compris l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les facteurs de risques importants pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse incluent ceux qui sont décrits dans la section 4.0 « Gestion des risques » dans le rapport de gestion annuel 2025 et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, le risque environnemental, social et de gouvernance, ainsi que les risques réglementaires.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l'atteinte à la sécurité (incluant la cybersécurité), au risque de fraude, aux fluctuations du marché immobilier et à l'endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions réglementaires, incluant les modifications apportées aux lignes directrices sur la suffisance du capital et des liquidités ainsi qu'aux exigences relatives à leur présentation et à leur interprétation, aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, à l'inflation, aux changements climatiques, aux incertitudes géopolitiques, à l'innovation technologique, incluant l'usage de l'intelligence artificielle et au risque lié aux données. De plus, mentionnons des facteurs liés aux tensions commerciales avec les États-Unis et les répercussions que l'imposition de tarifs douaniers sur l'exportation de certains biens canadiens ainsi que tout tarif de représailles en découlant, pourraient notamment avoir sur les biens et services, les entreprises de certaines industries et l'économie canadienne. Citons également des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités, incluant le risque de récession. Signalons aussi les facteurs liés aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, à l'intensification de la concurrence, à la concentration géographique, aux changements aux cotes de crédit attribuées au Mouvement, à la dépendance envers les tiers, incluant le manquement de tiers à leurs obligations envers le Mouvement, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir en poste, et au risque fiscal. Mentionnons aussi l'évolution des habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, ou tout autre événement similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2025.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient entraîner des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2025.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section 1.5 « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2025, et peuvent être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels déposés par la suite. Pour établir les prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, le Mouvement utilise principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers observés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées, ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Mode de présentation de l'information financière

Ce communiqué de presse a été préparé conformément aux règlements en vigueur des Autorités canadiennes en valeurs mobilières portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés du Mouvement Desjardins qui ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'AMF, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les PCGR du Canada. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers combinés de l'exercice courant. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les résultats ni sur le total de l'actif et du passif du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Jean-Benoît Turcotti
Relations publiques
514 281-7000 ou 1 866 866-7000, poste 5553436
media@desjardins.com

Alain Leprohon, FCPA
Premier vice-président Finances et chef de la direction
financière, Mouvement Desjardins